



Objet

Mission d'inventaire naturaliste pour
Réalisation d'un atlas de la biodiversité
communale.

Suivi par

N/Références : DPAT/SB/AL/n° 2022 - 317

Date

Saint-Claude le 18 mai 2022

M. Arnaud LARADE – DPAT- Service
Appui aux Territoires
Tél : 0590 41 55 90 / 0690 50 14 99
[arnaud.larade@guadeloupe-
parcnational.fr](mailto:arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr)

Le Parc national de la Guadeloupe (PNG) a pris l'engagement de soutenir les communes adhérentes à sa charte pour concevoir des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Pour réaliser ces documents, le PNG cherche à s'entourer de partenaires permettant de mener à bien ce type d'études.

Commune concernée : Goyave.

1) Contexte de la demande

Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises, ...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire communal.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un **outil d'information et d'aide à la décision** pour les collectivités, qui facilite **l'intégration des enjeux de biodiversité** dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à **la production de trois types de rendus** :

- la réalisation d'**inventaires naturalistes** de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de **cartographie d'enjeux de biodiversité** qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de **publications, rapports ou annexes** relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

2) Objectif

Dans l'objectif de l'élaboration de l' « Atlas de Biodiversité Communale », le Parc national de la Guadeloupe est à la recherche d'un professionnel expert sur les taxons suivants : Oiseaux piscivores et faune amphihaline pour mener des inventaires naturalistes sur le territoire de la commune de Goyave.



3) Détail de la mission

La mission consistera en un protocole d'étude de 3 mois sur le secteur de Sainte-Claire (Embouchure de la Petite Rivière à Goyave), à compter du mois de Juin 2022, ciblé sur les espèces (1) patrimoniales et (2) bio-indicatrices de Guadeloupe. L'objectif des inventaires, ici, est de rendre compte de (1) la richesse et le caractère patrimonial des espèces contactées ainsi que (2) la participation des zones à enjeux locales dans les continuités écologiques du territoire communal et supra.

Les candidats retenus seront tenus, au cours d'au moins une sortie, d'accompagner un public non averti comprenant une audience d'élus, des techniciens ou tout autre partie, y compris le grand public, désirant participer à la démarche.

La connaissance du territoire et la connaissance des enjeux de la commune de Goyave est un plus.

4) Conditions contractuelles

4.1 Documents contractuels

La commande est régie par les documents contractuels énumérés ci-après par ordre de priorité décroissante :

- une proposition tarifaire détaillée ;
- une note définissant les différentes missions de l'étude ;
- le calendrier des différentes phases de l'étude (démarrage, diagnostic, repérage sur le terrain, audit des institutions concernées, rédaction, livraison)

4.2 Délais de réalisation de l'étude

Périodes de réalisation :

- 3 mois à partir de la date de la notification du bon de commande.

4.3 Acomptes et solde

Pour chaque phase réalisée, le titulaire établit une facture conforme au tarif indiqué sur son devis et le paiement se fera par mandat administratif, elle doit être exclusivement déposée sur le portail CHORUS-PRO et comporter les informations suivantes :

- Code Service
- Numéro d'engagement juridique ou bon de commande,

Les sommes dues en exécution sont payées dans un délai de trente (30) jours par virement administratif.

4.4 Pénalité de retard

En cas de retard dans la remise des rapports, le prestataire pourra se voir imputer une pénalité de 150 € par jour de retard. Cette pénalité sera prélevée sur un des versements intermédiaires ou du solde.

5) Délai et modalité de remise des offres

La réponse au présent cahier des charges doit parvenir au plus tard le **07 juin 2022 à 12h heure locale, délai de rigueur** à

Madame la Directrice
Parc national de la Guadeloupe
Montéran
97120 Saint-Claude

soit par voie postale (cachet de La Poste faisant foi) soit par voie électronique à :

milton.boucard@guadeloupe-parcnational.fr

et à arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr



6) Modalités de restitution et propriété des données

La fourniture au format éditable et PDF des documents définitifs, l'ensemble de la cartographie sera transmise en format dwg pour insertion dans la maquette numérique. les tableaux seront aussi transmis en format éditable et PDF. Les documents provisoires et définitifs seront transmis aux PNG suffisamment à l'avance pour leur permettre les reproductions éventuelles et les diffusions aux membres des comités de gestion du projet, soit **au minimum deux semaines avant les réunions.**

7) Renseignements complémentaires

Pour toute interrogation ou information complémentaire d'ordre administratif ou technique, vous pouvez contacter :

M. Arnaud LARADE

Responsable de service et adjoint au chef de département

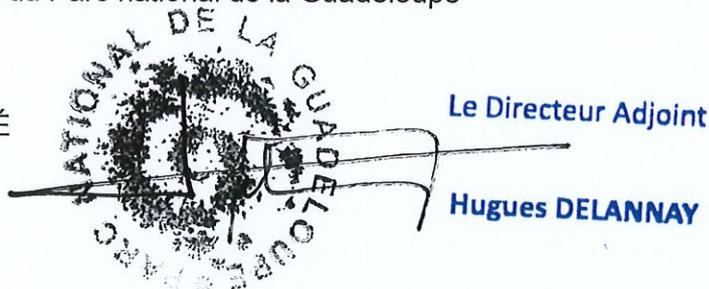
Département Patrimoines et Appui aux Territoires - Service Appui aux Territoires

Tél : 0590 41 55 90 / 0690 50 14 99

Email : arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr

Po/ La Directrice du Parc national de la Guadeloupe

Valérie SÉNÉ



MARCHÉ PUBLIC D'ÉTUDES

Réalisation d'un atlas de la biodiversité communale

Cahier des charges
Inventaires naturalistes

Le Parc national de la Guadeloupe a pris l'engagement de soutenir les communes adhérentes à sa charte pour concevoir des Atlas de la biodiversité communal. Pour réaliser ces documents, le parc cherche à s'entourer de partenaires permettant de mener à bien ce type d'études.

o PRÉAMBULE

1 Définition d'un atlas de la biodiversité

Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises, ...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à la production de trois types de rendus :

- la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de cartographie d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

1 L'action du Parc National de la Guadeloupe (PNG)

Pour réaliser ce projet, le PNG s'appuie sur une méthodologie s'appuyant sur les thématiques de collecte de données, de concertation et de restitution des connaissances à travers quatre phases :

1. Un état initial au cours duquel sont passées en revue les connaissances au moyen de la documentation disponible et des prospections terrains
2. L'identification des zones à enjeux en confrontant les richesses aux ambitions communales

traduites dans les programmes d'aménagement

3. La réalisation d'inventaires naturalistes complémentaires sur les zones à enjeux sélectionnées
4. Une phase de restitution et d'élaboration un plan d'action

Parallèlement, une phase d'animation destinée à rendre les connaissances publiques est organisée à travers des animations pédagogiques, des rendus vulgarisés et des ateliers-terrain. Ces actions permettront d'informer et sensibiliser les différents usagers de la commune, et de faire en sorte que les usagers soient des acteurs dans la conception du document. En ce sens, cette partie est associée de manière continue à la méthodologie initiale selon un programme préalablement établi.

Pour réaliser à la fois l'étude technique et le partage des connaissances, le PNG fait appel à plusieurs ressources et compétences :

- Deux groupes de travail dédié à l'étude et au programme d'animation seront créés au PNG.
- Une ressource humaine sera affectée à temps plein sur cet objectif. Il s'agira d'un chargé de mission ABC, auquel il pourra être affectée d'autres ressources.
- Un ou des prestataire (s) expert (s) naturaliste (s) complétera (ont) le dispositif pour réaliser une phase expertise.

Le chargé de mission ABC (CM ABC) a pour objectif de mener à bien les différentes phases de l'étude et de coordonner les travaux sous la responsabilité d'un directeur, ainsi qu'un chef de projet. Le ou les prestataire (s) en charge de l'expertise naturaliste sera (ont) sollicité (és) pour caractériser précisément les zones à enjeux, identifiées dans le cadre d'une concertation entre acteurs.

o DESCRIPTIF DE LA PRESTATION

Le présent cahier des charges a pour objectif de préciser le contenu de la prestation de service demandée aux experts naturalistes. Chaque étude dans le cadre de l'atlas de la biodiversité communale fera l'objet d'un bon de commande.

1 Détail de la prestation demandée à l'expert naturaliste :

Le prestataire en charge de l'expertise interviendra dans le cadre de la troisième phase : « réaliser des inventaires naturalistes complémentaires ». Il s'agit pour celui-ci, de mener à bien les investigations de terrain qui lui permettent de réaliser la commande.

La phase d'étude se déroule autour d'un / plusieurs objet (s) écologique (s) choisi (s) préalablement à l'issue de la phase précédente, au sein de la section communale de « Sainte-Claire » hébergeant l'embouchure de la Petite Rivière à Goyave et la plage de Sainte-Claire (cf. Contours en annexe).

L'objectif des inventaires complémentaires est de rendre compte de (1) la richesse, le caractère patrimonial des espèces contactées et les services écosystémiques rendus par les espèces cibles de ces inventaires ainsi que (2) l'état écologique du milieu et de l'état de fonctionnalité des continuités écologiques (terre-mer) par voies aquatique (milieu rivulaire) et aérienne au sein du territoire communal et supra.

Il s'agit pour le prestataire de fournir :

- Un inventaire naturaliste centré sur les objets écologiques « Avifaune piscivore et faune amphihaline bio-indicatrices de l'état des continuités écologiques ». En outre, concernant l'avifaune piscivore, un focus particulier est attendu sur les espèces suivantes : **Martin-pêcheur à ventre roux (*Megaceryle torquata*)** et **Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)**. Néanmoins, toute autre espèce d'avifaune piscivore présentant un intérêt d'ordre patrimonial (endémicité, statut de protection IUCN...) devra intégrer les livrables présentés ci-après. Concernant la faune amphihaline, les efforts de prospection devront se concentrer principalement sur les espèces emblématiques suivantes : **Cacadors (*Atya scabra, Atya innocous, Potimirim glabran, Potimirim potimirim, Micratya poeyi, Jonga serrei, Xiphocaris scelongata*)** et **Ouassous (*Macrobrachium carcinus, Macrobrachium faustinum, Macrobrachium heterochinrus, Macrobrachium acanthurus, Macrobrachium crenulatum, Paleomon pandaliformis*)**. Néanmoins, toute autre espèce amphihaline présentant un intérêt d'ordre patrimonial (endémicité, statut de protection IUCN...) devra intégrer les livrables présentés ci-après. (i) *La partie de prospection terrain est basée sur 5 sorties minimum. Des agents du PNG et de la collectivité de Goyave pourront être amenés à accompagner le prestataire au cours ces démarches d'inventaire. Une sortie sera réalisée avec un public non averti (dont les contacts vous seront communiqués - élus, citoyens, membres de la collectivité et affiliés) et a pour finalité d'avoir une approche sensible des milieux et des espèces contactées. La durée de l'inventaire sera de 3 mois à partir de la date de signature des deux partis.*
- Une synthèse cartographique et en texte de l'analyse issue de ces inventaires. (i) *L'ensemble de la cartographie sera transmise en format dwg pour insertion dans la maquette numérique. (ii) le fichier texte sera transmis au format éditable (LibreOffice) et non modifiable (.pdf).*
- Une liste renseignée d'espèces contactées selon les champs obligatoires du masque de saisie fourni en fichier excel avec ce document et compatible SINP. (i) *Les livrables de données devront également être fournis en format vectoriel ou raster pour les orthophotos compatibles avec un système d'information géographique, généraliste et arcgis server, notamment en shape file ou en format de géodatabase pour les modèles plus complexes. Ces données seront accompagnées de leurs métadonnées, indiquant notamment leur source, leurs millésimes et les droits de réutilisation. Les livrables comprendront dans la mesure du possible le modèle de données associé avec le descriptif des tables, des champs et de leurs liaisons logiques.*
- 20 à 25 photographies (> 150dpi) d'individus d'espèces pertinentes accompagnées chacune de 15-20 lignes de textes (description, milieu, répartition) ainsi que 4 à 5 photographies des habitats qui accueillent les objets écologiques accompagnées chacune de 15 à 20 lignes de texte (description des milieux, service écosystémique, répartition) étudié selon la maquette fournie¹, afin de nourrir les rubriques 3.2 et suivantes du rapport final.

Format des documents définitifs et provisoires :

¹ Le masque de saisie par espèces pour nourrir les rubriques 2.3, 3.2, 3.3 et le cas échéant 3.4 du rapport dactylographié ainsi que l'outil « Atlas du Parc national de la Guadeloupe »

La fourniture au format éditable et PDF des documents définitifs, les tableaux seront aussi transmis en format éditable et PDF. Les documents provisoires et définitifs seront transmis aux PNG suffisamment à l'avance pour leur permettre les reproductions éventuelles et les diffusions aux membres du comité de pilotage, soit **au minimum deux semaines avant les réunions**.

Extrait du guide ABC

En plus de la version papier pour la restitution de l'ABC, il est nécessaire de fournir une version informatique du document de présentation de l'ABC ainsi que des données (SIG avec métadonnées correspondantes, localisation GPS des relevés pour espèces patrimoniales et habitats naturels). À compter de fin 2014, la transmission des données se fera idéalement grâce à l'outil de saisie naturaliste, qui sera mis à la disposition des adhérents du SINP de façon gratuite (cf. chapitre 2). Les jeux de photographies aériennes ainsi que les données brutes ayant permis la réalisation des cartographies sont également à transmettre, dans un format de préférence compatible avec la plateforme régionale du système d'information pour la nature et les paysages. L'ensemble des données informatiques sera fourni ; les éventuelles clauses de confidentialité de certaines données et les clauses de propriété seront explicitées. L'organisme qui a procédé aux inventaires peut disposer des droits de réutilisation de ces données pour ses besoins propres. Le document de restitution précisera les sources bibliographiques utilisées et comportera des annexes (cf. ci-dessus) dont une présentera le nom et les coordonnées des structures ainsi que le nom des personnes qui ont participé à la rédaction et au financement du document.

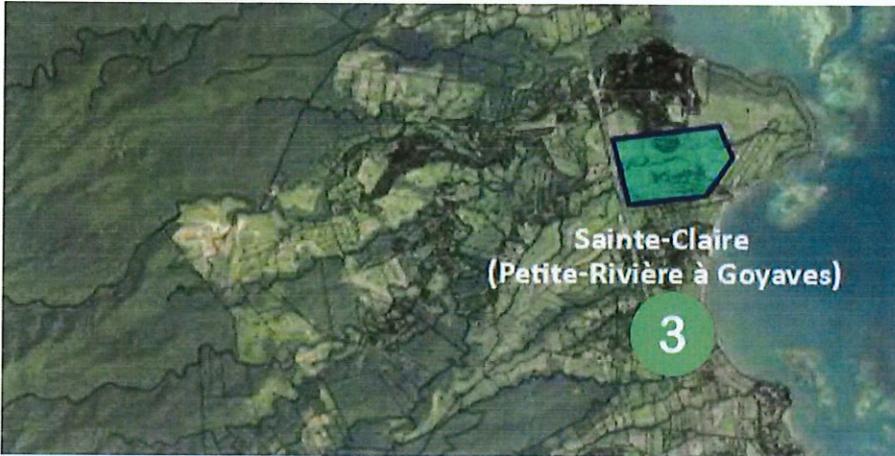
Mise en marché

Périodes de réalisation :

De Juin 2022 à Août 2022

ANNEXE

1 - Limites de la zone à enjeux identifiée en phase 2 (Zonage bleu clair)



2 – Canevas de saisie des informations sur les espèces selon la maquette ABC

Photographie

Nom vernaculaire et scientifique

Motif ayant mené au choix de l'espèce (endémique, patrimoniale, anecdotique, esthétique) et informations d'observation

Court texte (description, milieu, répartition)

Exemple tiré de l'ABC d'Ayros-Arbouix (2016)

La Decticelle bariolée
Metrioptera roeseli

ESTHÉTIQUE Taille : 15 à 20 mm Observation : juillet à septembre

Cet animal de la famille des orthoptères est une petite sauterelle très commune dans les prairies de fauche en plaine comme en montagne. Sur la commune, elle a été observée à la fin du mois d'août au lieu-dit Pouey Bentous. Bien que plusieurs espèces apparentées soient présentes dans la vallée, celle-ci se reconnaît facilement à sa couleur particulière, mais aussi à son chant constitué d'un bourdonnement doux et continu.

3 – Canevas de saisie des informations sur les habitats selon la maquette ABC

2.3 Les zones humides et milieux aquatiques

Loin, très loin, au delà des monts Mots, à mille lieues des pays Voyellie et Consonnia, demeurent les Bolos Bolos. Ils vivent en retrait, à Bourg-en-Lettres, sur les côtes de la Sémantique, un vaste océan de langues. Un petit ruisseau, du nom de Larousse, coule en leur lieu et les approvisionne en réglalades nécessaires en tout genre; un pays paradisiagmatique, dans lequel des pans entiers de phrases prémâchées vous volent littéralement tout cuit dans la bouche. Pas même la toute puissante Ponctuation ne régit les Bolos Bolos - une vie on ne peut moins orthodoxographique. Un jour pourtant, une petite ligne de Bolo Bolo du nom de Lorem Ipsum décida de s'aventurer dans la vaste Grammaire. Le grand Oxymore voulut l'en dissuader, le prévenant que là-bas cela fourmillait de vils Virgulos, de sauvages Pointd'exclamateurs et de sournois Semicolons qui l'attendraient pour sûr au prochain paragraphe, mais ces mots ne firent écho dans l'oreille du petit Bolo qui ne se laissa point déconcerter. Il paqua ses 12 lettres, glissa son initiale dans sa panse et se mit en route. Alors qu'il avait gravi les premiers flancs de la chaîne des monts Italiques, il jeta un dernier regard sur la skyline.

Loin, très loin, au delà des monts Mots, à mille lieues des pays Voyellie et Consonnia, demeurent les Bolos Bolos. Ils vivent en retrait, à Bourg-en-Lettres, sur les côtes de la Sémantique, un vaste océan de langues. Un petit ruisseau, du nom de Larousse, coule en leur lieu et les approvisionne en réglalades nécessaires en tout genre; un pays paradisiagmatique, dans lequel des pans entiers de phrases prémâchées vous volent dans la bouche.

~ 1 640 caractères

